

Société | La Dordogne, département pilote contre l'insécurité routière des seniors



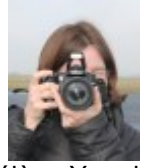
Le bilan de la sécurité routière 2017 en Dordogne fait apparaître un nombre de tués sur les routes en forte baisse, passant de 31 morts l'an passé à 43 décès en 2016, année catastrophique. Le nombre d'accidents est en hausse (+ 7 %) et le nombre de blessés progresse de + 13 % sur l'année 2017. Anne-Gaëlle Beaudouin Clerc, la préfète de la Dordogne, lors des vœux à la presse, a annoncé plusieurs mesures pour lutter contre l'insécurité routière, notamment vis à vis des seniors, un renforcement des contrôles de vitesse et d'alcoolémie.

Si l'année 2017 a été moins mauvaise que celle de 2016 en termes d'accidents de la route, avec douze vies sauvées, il n'en demeure pas moins que la représentante de l'Etat, a fait de la sécurité routière, un de ses priorités. Cette année débute de la pire des façons avec trois décès sur les routes enregistrés entre le 1er et 9 janvier. "Il faut mettre fin à cette hécatombe, changer les comportements," indique Anne Gaëlle Beaudouin Clerc, la préfète de la Dordogne. La représentante de l'Etat estime que ce sont souvent des fautes de comportements et le non respect du code de la route qui sont à l'origine de ces accidents. Le bilan de la sécurité routière de 2017 fait apparaître un nombre d'accidents en hausse (+ 7 %) et un nombre de blessés en progression. Au cours de l'année dernière, les efforts sur les contrôles ont été très importants. Cela se traduit par une hausse du nombre des infractions en matière d'alcool au volant de + 45 % et en matière de vitesse de + 75 % et du nombre de rétentions de permis de conduire de +16 %. On est passé de 816 permis retirés en 2016 à 1005 en 2017. L'effort de repression va donc être poursuivi. Mais si les contrôles peuvent avoir un effet dissuasif ce n'est pas suffisant et la préfète fait appel au sens de la responsabilité des automobilistes.

Accent mis sur les conducteurs les plus âgés

La préfète de la Dordogne annonce des mesures plus spécifiques vis à vis des seniors. La mortalité des plus de 65 ans a légèrement diminué l'an passé par rapport à 2016, qui avait été catastrophique. La Dordogne, vient d'être désignée département pilote avec la Loire pour la lutte contre l'insécurité routière des seniors. Un certain nombre d'actions vont être menées en partenariat avec le milieu médical, les communes, le conseil département pour améliorer la prévention des risques. "On va tirer un premier bilan des rallyes seniors menés l'an passé sur les articles du code. On a un devoir de mobilisation sur cette population, qui se heurte de plus en plus souvent à des

soucis de mobilité, poursuit Anne Gaëlle Beaudouin Clerc. La représentante de l'Etat annonce la mobilisation des élus locaux, avec la désignation d'élus référents en matière de sécurité routière. "La volonté est de leur donner des outils pour organiser des actions au plus du terrain afin de changer les comportements." La préfecture va pouvoir mettre en oeuvre la capacité d'imposer en liaison avec le procureur, des kits anti démarrage sur les véhicules dans le cadre de peines prononcées par les tribunaux pour les personnes ayant commis des infractions liées à l'alcoolémie au volant.



Claude-Hélène Yvard

Crédit Photo : Préfecture de la Dordogne

Publié sur aqui.fr le 12/01/2018

[Url de cet article](#)